

## Langage et surdité

*Recherches linguistiques de Vincennes*, n<sup>o</sup> 29, dirigé par Marion Blondel et Laurice Tuller, Presses Universitaires de Vincennes

Astrid Vercaingne-Ménard

Volume 29, numéro 2, 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/039444ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/039444ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Vercaingne-Ménard, A. (2001). Compte rendu de [Langage et surdité / *Recherches linguistiques de Vincennes*, n<sup>o</sup> 29, dirigé par Marion Blondel et Laurice Tuller, Presses Universitaires de Vincennes]. *Revue québécoise de linguistique*, 29(2), 119–122. <https://doi.org/10.7202/039444ar>

## LANGAGE ET SURDITÉ

*Recherches linguistiques de Vincennes*, n° 29, dirigé par Marion Blondel et Laurice Tuller, Presses Universitaires de Vincennes

Astrid Vercaingne-Ménard  
Université du Québec à Montréal

La revue *Recherches linguistiques de Vincennes* a consacré son numéro 29 au thème Langage et surdité. Dirigé par Marion Blondel et Laurice Tuller, ce numéro s'adresse aux linguistes déjà engagés dans les recherches sur les langues signées, mais il s'adresse surtout à tous ceux qui s'interrogent sur le langage dans le contexte de la surdité. Le numéro réunit sept articles qui représentent un éventail de champs d'intérêt.

Dans le premier article, «La fonction poétique dans les langues des signes», Marion Blondel s'inscrit dans la suite des études amorcées au cours des années soixante-dix et tente de cerner les procédés qui distinguent la langue de tous les jours de l'expression poétique, liée au plaisir esthétique. Son étude porte sur un corpus de poésies enfantines (équivalent des comptines des langues orales), et l'auteur s'intéresse en particulier au rythme, élément commun à la poésie des modalités orale et signée. Elle tente de montrer que derrière la notion de rythme, on retrouve l'interaction de phénomènes qui relèvent tant du segmental que du suprasegmental.

Le deuxième article, «La recherche sur la LSF : un compte rendu critique», fait un tour d'horizon qui s'étend de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. Les premiers travaux sont colorés par des préoccupations éducatives. Ils révèlent également que leurs auteurs reconnaissent le caractère naturel du langage des sourds. La recherche moderne a débuté vers la fin des années 1970 et couvre le domaine de la phonologie, la morphosyntaxe, le lexique et le développement du langage. Alors que les études internationales sur les langues signées des années 1970 se caractérisent par une recherche des similitudes entre les langues orales et les langues signées, les études françaises présentent une quête de l'ori-

ginalité des langues signées. Blondel et Tuller soulignent l'intérêt d'unir les deux points de vue et la nécessité de comparer les langues signées entre elles.

Pour sa part, dans «Compositionnalité sublexicale morphémique-iconique en langue des signes française», Christian Cuxac remet en question l'existence d'un niveau phonologique dans les langues signées, tant dans sa formulation en termes de phonèmes que de traits distinctifs. Il remarque que la majorité des signes de la LSF ont un caractère iconique ou «légitimé iconiquement». Sur cette base, il propose un modèle compositionnel où chaque unité est chargée de sens, et est assimilable à un morphème des langues orales.

L'article de D. MacLaughlin, C. Neidle, B. Bahan et R.G. Lee, intitulé «Morphological Inflections and Syntactic Representations of Person and Number in ASL» s'inscrit dans une suite de travaux où on soutient que l'organisation hiérarchique des langues signées est de même nature que celle des langues orales. Les auteurs analysent l'accord en ASL, qui se réalise dans l'espace soit manuellement, soit par l'inclinaison de la tête et par la direction du regard. Ils déterminent des traits d'accord de personne et de nombre et relèvent certains parallèles entre l'expression de ces traits dans les domaines nominal et verbal. Ces traits sont analysés comme étant contenus dans des projections distinctes, les traits de nombre étant plus bas dans l'arbre que ceux de personne. Les auteurs font aussi l'hypothèse qu'il existe une projection aspectuelle tant dans le domaine nominal que verbal.

À l'opposé de Cuxac, Christopher Miller, dans l'article «Regards sur la phonologie des langues signées», soutient que les langues signées ont une structure phonologique comparable à celle des langues orales. Il tire argument de l'existence de processus comparables à ceux trouvés dans les langues orales, comme l'assimilation d'éléments de la structure phonologique, l'effacement de segments. Il définit la syllabe comme un domaine où s'appliquent des contraintes sur la combinaisons d'éléments phonologiques. Il présente des arguments pour une représentation morique de la syllabe. Il utilise enfin les structures syllabiques et métriques pour expliquer la forme de certains signes en contexte phrastique en langue des signes québécoise. L'analyse de ses données l'amène à affirmer l'existence d'un niveau phonologique distinct pour les langues signées.

L'article «Delayed phonological development in ASL : two case studies of deaf isolated», de Jill P. Morford, présente tout d'abord un bref aperçu des recherches sur l'acquisition des langues signées, en particulier sur l'acquisition de la phonologie. Des études antérieures ont montré une différence dans la façon de traiter l'information phonologique selon l'âge d'acquisition de l'ASL. L'auteur tente de déterminer si cette différence se retrouve dans la maîtrise de la configuration manuelle, une des composantes de la phonologie d'une langue

signée. L'étude de Morford porte sur deux sujets sourds âgés de 12 et 13 ans au début de leur apprentissage de l'ASL. Les résultats montrent qu'au bout d'un an d'exposition à l'ASL, les sujets font preuve d'un haut degré de précision dans la configuration manuelle. Ce résultat semble indiquer une différence dans l'acquisition de la phonologie des langues signées et des langues orales, où la maîtrise de la phonologie peut rarement être atteinte après l'enfance. Mais la phonologie des langues signées ne se limite pas à la configuration manuelle et Morford souligne qu'il faudrait étendre son étude à d'autres caractéristiques segmentales et prosodiques des signes pour comprendre le développement de la phonologie.

Dans l'article «Aspects de la morphosyntaxe du français des sourds» Laurice Tuller note d'abord que les travaux sur le français écrit des sourds sont beaucoup moins nombreux que ceux qui portent sur l'anglais. L'ouvrage de référence sur l'enfant sourd en Europe (Lepot-Froment 1996) ne relève qu'un seul article portant sur le sujet. Au Québec, les travaux de Dubuisson et de son équipe ont montré qu'on constate les mêmes erreurs chez les sourds qui utilisent la langue signée et chez ceux qui ne la connaissent pas, ce qui s'expliquerait par une organisation particulière de l'information chez les sourds de même que par l'effet probable de l'accès partiel et tardif au français. D'une manière générale, tant en France qu'au Québec, les travaux sur le français révèlent que la morphosyntaxe est le domaine le plus affecté. C'est ce qui est rapporté, entre autres, dans les travaux de Hage 1994 et de Maeder 1994. Tuller examine ensuite le cas d'une erreur persistante chez un locuteur sourd considéré comme très compétent en français, soit l'omission illicite de l'objet pronominal. Elle attribue cette omission au manque de maîtrise des conditions discursives de cette construction. Chez un enfant sourd, l'acquisition tardive et prolongée d'une langue orale au-delà de la période critique serait la cause de cette erreur persistante.

Selon les directeurs du numéro 29 des *Recherches linguistiques de Vincennes*, les articles réunis devaient offrir un éventail des travaux menés sur les langues signées. Cependant, si certains articles présentent un intérêt général et montrent bien les enjeux en cours de même que les diverses orientations théoriques — je pense ici aux articles sur la phonologie de Cuxac et de Miller — d'autres articles me paraissent traiter de sujets d'intérêt très particulier. Heureusement, ces articles comportent un aperçu de la recherche dans le domaine, ce qui en élargit les perspectives. Un seul article porte sur la morphosyntaxe des langues signées. On y présente une orientation à la mode en ce moment, où la représentation de phénomènes de nature morphosyntaxiques en ASL est calquée sur des analyses des langues orales. Des points de vue différents sur la question ne

sont pas représentés dans le numéro, ce qui aurait permis au lecteur d'avoir une vision moins monolithique des recherches dans ce domaine.

Dans l'ensemble, cependant, les diverses contributions ont le mérite de présenter aux linguistes français un ensemble d'articles récents qui sont certainement de nature à informer tant ceux qui travaillent dans le domaine de la surdité que ceux qui ont de l'intérêt pour une manifestation du langage dans une modalité autre qu'orale.

## Références

- LEPOT-FROMENT, Christiane et Nadine CLEREBAUT 1996 *L'enfant sourd : communication et langage*, Bruxelles, De Bœck.
- HAGE, Catherine 1994 *Développement de certains aspects de la morphosyntaxe chez l'enfant à surdité profonde : rôle du langage parlé complété LPC*, thèse de doctorat, Université Libre de Bruxelles.
- MAEDER, Christine 1994 *Espace, temps et relations temporo-logiques chez le sujet sourd : étude comparative de sujets sourds et entendants dans le maniement des marqueurs spatiotemporels en LSF et en français*, thèse de doctorat, Université de Nancy II.